



^
© Région Île-de-France

ÉCONOMIE ● DÉVELOPPEMENT DURABLE

Budget participatif écologique et solidaire : 3^e session

Jusqu'au 6 juillet, déposez vos projets et rejoignez les 1 153 projets franciliens déjà financés lors des précédentes sessions !

Publié le : 3 juin 2021

Le Budget participatif écologique et solidaire de la Région, c'est la possibilité offerte à tous les Franciliens de devenir acteurs de l'environnement en Île-de-France. C'est aussi l'occasion de prendre part à une démarche citoyenne régionale, d'une ampleur inédite en France : **500 millions d'euros sur 5 ans y sont consacrés !**

La 1^{re} session s'est achevée avec [472 projets lauréats en octobre 2020](#) ➔, et la 2^e a permis de financer [681 projets](#) ➔ sur les 721 éligibles proposés par des entreprises, associations et autres collectifs franciliens.

Au total, 1 153 projets écologiques et solidaires ont été financés par la Région depuis le lancement de son Budget participatif, en juin 2020.

La 3^e session est ouverte, déposez votre projet !

Vous êtes une association, une entreprise ou une autre personne morale et vous avez des idées pour l'environnement dans votre région ?

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

04-08-2021 14:08

<https://www.rt78.fr/actualites/budget-participatif-ecologique-et-solidaire-3e-session>

Participez à la **3^e session du Budget participatif écologique et solidaire** de la Région Île-de-France. **Pour cela, déposez votre projet jusqu'au 6 juillet 2021.**

[Cliquez ici pour déposer votre projet](#) ➔

Les 6 catégories de projets en compétition

Les projets proposés doivent s'inscrire dans l'une de **ces 6 catégories** :

L'alimentation

La biodiversité et les espaces verts

Le vélo et les mobilités propres du quotidien

La propreté, la prévention et la gestion des déchets, l'économie circulaire

Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique

La santé environnementale

2 types de projets possibles

Dans les 6 catégories, **2 types de projets sont possibles** :

- ▶ **Les projets locaux** ➔ : ils peuvent bénéficier d'un financement compris entre **1 000 et 10 000 €** couvrant les dépenses d'investissement selon le projet.
- ▶ **Les grands projets** ➔ : ils peuvent **bénéficier d'aides** ➔ que la Région accorde même hors Budget participatif. Les projets participants à l'opération éligibles à ce type d'aides peuvent **recevoir un abondement supplémentaire de 10 %, dans la limite de 300 000 €.**

Comment participer au vote ?

Lorsque **le vote de la 3^e session sera ouvert, à l'automne 2021**, tout citoyen ayant atteint la majorité numérique de 15 ans, habitant, travaillant ou étudiant en Île-de-France, pourra voter pour ses projets coups de cœur afin de désigner les projets lauréats financés par la Région.

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

04-08-2021 14:08

<https://www.rt78.fr/actualites/budget-participatif-ecologique-et-solidaire-3e-session>